

CIBLE

Nuire

La Russie entre dans une période électorale, marquée par des élections législatives en décembre prochain et par l'élection présidentielle qui aura lieu en mars 2004.

C'est dans cette perspective que *Le Figaro* et *Le Monde* ont déclenché un feu nourri contre Vladimir Poutine. Ces deux quotidiens ont tout à fait le droit de mener des campagnes internationales de propagande et de déstabilisation. Ce sont les moyens employés qui suscitent des interrogations.

Le 28 avril, le correspondant du *Figaro* à Moscou ouvre son papier par des déclarations de Boris Berezovski accusant le pouvoir russe d'avoir fait assassiner le député Serguei Iouchenkov. Le lendemain, *Le Monde* publie un entretien avec le même Berezovski qui n'accuse pas Vladimir Poutine d'être « directement » responsable de l'assassinat du député libéral mais qui fait porter au président russe une « responsabilité morale ».

Aucune preuve n'étant présentée à l'appui de ces accusations, il est clair que les deux quotidiens français ont relayé une diffamation. Le fait est d'autant plus grave que Boris Berezovski est un affairiste qui a bâti sa fortune sur le pillage de la Russie à l'époque Elstine.

Pas dégoûtés, nos confrères.

APRÈS LES TYRANS

Nécessité de l'État

Chili

**L'envers
du décor**

p. 6/7

Idées

**Régis
Debray**

p. 9

Sacré Charlemagne !

Une discrète étude destinée aux professionnels de l'exportation nous informe sur ce qui se mitonne dans les organes bruxellois : rien moins que l'effacement rapide des nations par la promotion de régions autonomes directement reliées aux instances supranationales.

Le Moniteur du Commerce international (MOCI) est une revue de référence pour tous les acteurs des relations économiques internationales. D'où l'attention qu'il faut accorder à une étude publiée dans un de ses récents numéros (1) sur la future « Europe des régions ».

Signée par un certain Hellie R. Pirard, cette étude nous apprend que nous serions engagés dans un processus de « constitution progressive d'un État fédéral européen » qui priverait les États de leurs pouvoirs au profit de régions de plus en plus autonomes. Il y aurait application et extension du modèle fédéral allemand « sous le regard intéressé du suzerain américain » (sic !) à l'ensemble des États européens.

L'opinion de M. Pirard sur une évolution possible de l'Union européenne ne peut s'appuyer sur aucun texte en vigueur. Qu'à cela ne tienne.

La nation française va connaître une « landerisation » progressive grâce à Jean-Pierre Raffarin. Pourquoi ? Parce que le Premier ministre, « régionaliste convaincu » applique la recommandation 34 qui est à l'origine du projet de « charte de l'autonomie régionale ».

Cette charte de 1997, élaborée par un certain Peter Rabe, rapporteur « au sein du CPLRE (Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe) », avait échappé à mon attention. Rouge de confusion, j'écarquille les mirettes et j'apprends que ce projet de charte est un document qui oblige « d'une certaine manière » le gouvernement français à mettre « l'organisation interne de la France en harmonie avec la future Constitution européenne de 2004 ».

Ainsi, un projet de document dont nous ne connaissons pas la nature juridique contraint la France à un fédéralisme qui la

mettrait en conformité avec une « constitution » qui n'est pas même pas rédigée !

On ne perdrait pas de temps à relever ce verbiage démentiel si l'idéologie sous-jacente ne produisait des effets redoutables sur ce qu'on appelle le terrain.

Hellie R. Pirard nous apprend effet que, le 1^{er} janvier 2003, « le gouvernement Raffarin a donné la possibilité à la représentation régionale d'Alsace de traiter directement avec Bruxelles, autorité supranationale, de la gestion des fonds structurels. Que cela concerne l'aménagement du territoire, l'agriculture ou les technologies de pointe, l'Alsace ne traitera désormais plus qu'avec la Commission européenne ».

Suit une très longue citation d'un document de la dite Commission, qui décrit dans la novlangue habituelle les modalités d'une future coopération interrégionale dont la

principale caractéristique est d'effacer les frontières nationales au profit de blocs de régions rassemblées selon leur « masse critique » économique. On apprend aussi qu'on est en train de fondre tous les codes civils européens dans un code unique sous la direction du juriste allemand Christian von Bar car « la substitution des codes civils en Europe au profit d'un seul s'inscrit dans la logique de la construction d'une Europe fédérale des régions, la diversité des codes civils étant un frein à une économie européenne unifiée ».

Nous aimerions savoir ce que pensent les parlementaires français des projets interrégionaux de la Commission, et de la fusion annoncée des codes civils.

Bien entendu, personne ne nous répondra. Ce qui nous laisse du temps pour réfléchir à l'affirmation de Christian von Bar écrivant que « Charlemagne nous rappelle que l'Europe est plus ancienne que les États qui la composent. Avec notre communauté, nous redécouvrons l'Europe dans sa totalité ». Il est intéressant de constater que « l'empereur à la barbe fleurie » est désigné comme le papa de l'Europe, et que le fédéralisme européen est conçu sous forme impériale. Pas d'effacement des nations sans une forte contrainte qui se manifeste déjà par la destitution programmée des démocraties parlementaires.

Annette DELRANCK

(1) « Quel cadre pour les entreprises dans la future Europe des régions ? » MOCI - N° 1588 - 6 mars 2003.

royaliste 
BREVETÉ - DIRECTEUR PUBLIQUE BERTHAUD RENOUVÉ

SOMMAIRE : p.2 : Sacré Charlemagne !
- p.3 : Nous perdons au change - Placou
- p.4 : Alerte ! - Rien n'est encore joué...
- p.5 : Dissuasion nucléaire - p.6/7 :
Chili : l'envers du décor - p.8 : Devenir
de Gaulle - p.9 : Régis Debray : l'énigme
du religieux - p.10 : Irlande - La Régence
- p.11 : Action royaliste - p.12 :
Editorial : Quand tombent les tyrans.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (46 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Nous perdons au change

C'est bête, une monnaie, quand ça monte. Et c'est surtout méchant. La hausse de l'euro par rapport au dollar est un phénomène négatif, d'autant plus inquiétant qu'il se combine avec le rigorisme budgétaire imposé par Bruxelles. On fait tout pour nous asphyxier, et Raffarin ne fait rien.

Naguère, deux poètes inspirés par les dieux de l'Olympe bancaire parcouraient les chemins du vaste monde en déclamant ces vers si beaux et si purs qu'on aurait dit des versets de la Vraie Religion Monétaire :

« Les fondamentaux sont bons », chantait l'un, s'accompagnant de son luth batave.

« Les marges d'appréciation de l'euro restent fortes » modulait l'autre en réponse.

L'aède précédait le prophète et leurs paroles touchaient au plus profond le cœur des oligarques qui s'en allaient, pleurant, annoncer la bonne nouvelle aux peuples de l'Euro-land et les convier à louer Wim Duisenberg et Jean-Claude Trichet - car c'est ainsi que se nomment les deux hommes.

Dans les hauts lieux où souffle l'esprit de la Poésie - à Matignon, à Bercy - on n'entendait pas les répliques lancées par des traîne-savates incultes et mal élevés. Ce sont les basses-eaux monétaires et l'inflation des titres boursiers qui stimulent la croissance, affirmaient ces insolents...

Mais où sont les Niaises d'antan ? demande aujourd'hui le menu peuple des persifleurs.

Entendez par-là : les homélies niaises des banquiers centraux. Il est vrai qu'on n'entend plus guère les Niaies du Sérail. Il serait pourtant

diablement intéressant que le couple Trichet-Duisenberg explique aux crétins que nous sommes le paradoxe suivant :

Pourquoi l'euro baissait-t'y, quand les fondamentaux-z'étaient bons ?

Et pourquoi l'euro y monte, quand les fondamentaux sont pas bons ?

C'est vrai que la conjoncture n'est pas porteuse : baisse de la croissance dans la zone euro, Allemagne au bord de la déflation, économie française stagnante et sur la pente de la récession, endettement monstrueux des entreprises, fragilité des banques, recul des exportations, déflation japonaise, crise de confiance à l'égard du capitalisme américain...

Et pourtant l'euro monte - il atteignait 1,12 dollars le 1^{er} mai. Alors ?

Alors, c'est bête comme chou. L'euro monte parce que le dollar baisse. Ce n'est pas la confiance placée dans l'économie européenne qui fait la force de l'euro, mais la faiblesse du dollar. La dévaluation de fait du dollar est avantageuse pour les firmes transnationales américaines, qui exportent plus, et pour le gouvernement américain qui voit le déficit extérieur du pays se réduire quelque peu. Elle est ruineuse pour les pays de la zone euro, lourdement pénalisés à l'exportation avec toutes les conséquences négatives qui s'ensuivent pour l'emploi,

les recettes fiscales et l'existence même de certaines entreprises.

Nous sommes dans un cercle vicieux, auquel il serait facile d'échapper si l'oligarchie européenne se décidait à agir. Mais elle est attachée à la défense du capitalisme financier qui implique un faible taux d'inflation (la hausse des prix ronge le capital), une monnaie surévaluée (pour acheter à bon compte des firmes étrangères) et un bon gros taux de chômage qui permet de compresser au maximum la masse salariale.

Les deux apologistes de l'« euro fort » forment aujourd'hui un couple d'autant plus heureux qu'ils n'ont pas à se soucier de la croissance puisque la mission officielle de la Banque centrale européenne est de lutter contre l'inflation. Il leur suffit de ne pas lire la presse capitaliste dans laquelle on explique tous les huit jours que la surévaluation de certaines devises (le yen, le mark) déclenche ou favorise des phénomènes déflationnistes (baisse cumulative des prix et des salaires) qui sont aggravés par l'endettement des entreprises industrielles et par la fragilité des banques privées qui risquent de restreindre massivement les crédits.

Pris dans ce piège, Jean-Pierre Raffarin se contente d'expédients : léger accroissement du déficit budgétaire, augmentation annoncée du Smic en juin. Mais les fous de Bruxelles ordonnent la réduction du déficit budgétaire dans les cinq mois qui viennent.

C'est vouloir qu'on resserre le garrot qui, déjà, nous asphyxie.

Sylvie FERNOY

Plaçou

Un plaçou, en Corrèze, c'est la petite place au soleil généreusement attribuée par l'élu à un électeur méritant. A Paris, le plaçou est naturellement plus important : ainsi la place du commissariat au Plan attribuée par le Premier ministre à M. Alain Etchegoyen.

Nul n'ignore (?) que M. Etchegoyen est un polygraphe qui s'est fait connaître par sa fréquentation assidue des plateaux de télévision plus que par ses livres bien-pensants. Sa nomination au commissariat au Plan prouve qu'on peut toujours, à notre époque, partir de rien pour arriver nulle part : le Plan n'existe plus ; son commissaire est chargé, depuis l'éviction de Henri Guaino, dernier esprit libre en ces lieux, de publier les rapports agréables aux puissants.

Ces médiocrités courtisanes n'empêchent pas les médias de présenter M. Etchegoyen comme un « philosophe ». L'homme est en fait un agrégé de philosophie qui a abandonné l'enseignement pour des situations plus stratégiques ou plus rentables : plusieurs cabinets ministériels dont celui du pas regretté Claude Allègre, la création en 1985 d'un cabinet de conseil en communication et en 1996 un poste d'administrateur d'Usinor-Sacilor, alors présidé par cet autre maître du concept qu'est Francis Mer.

Il est plaisant de relever que M. Etchegoyen a publié, parmi une vingtaine d'ouvrages, un titre qui résume une carrière que le commissariat au « Plan » ne transformera pas en destin : « La Valse des éthiques ».

Bonne valse, Monsieur Etchegoyen.

Yves LANDEVENNEC

Alerte !

Dans son « Rapport public 2003 » le Conseil d'État trace des « perspectives pour la fonction publique ». Il s'agit en fait d'un projet de destruction, pour des motifs dictés par l'idéologie ultra-libérale, sous couvert d'impératifs proclamés par ses propagandistes : « impératif de performance », rejet du « corporatisme », « réallocation des ressources humaines »...

L'utilisation du charabia du « management » privé, dont les résultats sont à tous égards désastreux, résonne comme un signal d'alerte. Il y a de quoi se mobiliser en effet car les rédacteurs du rapport proposent de faire exploser le statut de la fonction publique.

Comment ? En s'inspirant notamment du « cas de l'Allemagne, où ne relèvent du statut de fonctionnaires que les agents participant à l'exercice de la puissance publique, les autres agents étant placés sous un régime de droit privé dont l'essentiel est défini par des conventions collectives »...

En faisant « émerger un droit contractuel, au sens d'accords collectifs » et en développant les contrats individuels.

Soit par élargissement du recrutement des contractuels, « soit par expérimentation pour les fonctionnaires eux-mêmes d'éléments contractuels dans leurs relations avec leurs employeurs ».

Ce n'est qu'un avant-goût. Il faut lire l'ensemble du rapport – disponible sur la Toile – pour apprécier l'ampleur de la menace qui pèse sur l'État.

Jacques BLANGY

Rien n'est encore joué...

1^{er} mai. Répétition générale ou point d'orgue de la mobilisation contre le projet de réforme des retraites ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes il est trop tôt pour savoir si le succès des manifestations du 1^{er} mai dernier est annonciateur d'un large mouvement de contestation qui pourrait s'étendre à d'autres motifs de mécontentement (accroissement du chômage, refus de la décentralisation, réforme de l'État...) ou si la mobilisation retombera.

Tout dépendra d'une part de l'attitude de François Fillon et de Jean-Pierre Raffarin, et d'autre part des organisations syndicales. Le ministre des Affaires sociales doit présenter son projet de loi courant mai. Il lui reste un peu de temps pour modifier sa copie. Saura-t-il tenir compte des inquiétudes exprimées par les salariés le 1^{er} mai ou s'obstinera-t-il à n'entendre que le son de cloche patronal ? Là réside le nœud du problème. Il faut savoir gré à François Fillon d'avoir su imposer, en désaccord avec la majorité des députés UMP, une phase de discussions avec les partenaires sociaux. Il a fait preuve en l'occurrence d'une intelligence politique qui avait fait défaut à Alain Juppé en 1995. Mais, en refusant d'emblée d'augmenter les cotisations salariales et patronales pour ne pas pénaliser les entreprises, et en privilégiant l'allongement de la durée de cotisation François Fillon a cédé d'entrée de jeu aux revendications du Medef et s'est

aliéné presque mécaniquement une partie des organisations de salariés.

Contrairement à ce que prétend le locataire de la rue de Grenelle, il existe des alternatives à son projet. Pour combler le déficit à venir du régime de retraite général, on pourrait faire contribuer les entreprises en imposant les produits financiers spéculatifs et les gains de productivité. On pourrait, dans le même temps, mener une politique active de l'emploi par la relance de l'investissement et de la demande. Autant de solutions que le gouvernement rejette par idéologie. (1)

Les organisations syndicales possèdent également une des clefs pour répondre à la question liminaire. La CFDT est d'ores et déjà acquise à la réforme - François Fillon s'est, en effet, ménagé des marges de manœuvre qui devraient permettre de lever les dernières réticences cédétistes. La CGT-FO, la FSU (qui comptent dans leur rang de nombreux fonctionnaires) et Sud (la petite organisation qui monte), mènent l'opposition à la réforme. La CFTC et la CFE-CGC tergiversent. La centrale chrétienne, en refusant toute augmentation de la

durée de cotisation tant que le pays compte trois millions de chômeurs, que les entreprises continuent de licencier les travailleurs âgés et que les conditions de travail se dégradent, est pour l'instant dans le camp des opposants, mais osera-t-elle aller contre sa pusillanimité légendaire ? Rien n'est moins sûr.

Reste la CGT. La confédération de Bernard Thibaut, qui, tout au long des discussions du mois d'avril entre partenaires sociaux et gouvernement, a joué le jeu de la réforme, attend de voir vers quel camp va pencher la balance... comme elle l'a fait à l'EDF-GDF. Comme elle a plusieurs fers au feu, tout est envisageable de sa part. Elle peut devenir l'avant-garde du mouvement, si les travailleurs se mobilisent largement contre les projets gouvernementaux ; elle peut, tout en étant opposée à la réforme, ne rien faire contre, si l'opinion reste hésitante ; elle peut également étouffer le mouvement, si elle privilégie sa stratégie de rapprochement avec la CFDT... Le sort de la réforme des retraites est loin d'être scellé : tout dépendra de l'évolution des rapports de force.

Nicolas PALUMBO

(1) Voir le texte de la motion « Pour une sécurité sociale universelle » adoptée par le XXII^e congrès de la NAR le 16 mars dernier.

**Nous avons besoin de vous :
Participez à la souscription.**

Dissuasion nucléaire

La principale leçon militaire de la guerre en Irak est que seule la possession d'une force nucléaire permet de résister à l'empire américain. Les Nord-Coréens l'ont bien compris. Mais aussi la Chine, l'Iran, et bien d'autres : le sujet s'impose à la réflexion pour une défense européenne.

La seule possibilité de dissuasion dans un monde dominé par une inégalable supériorité technologique américaine est la possession d'un arsenal nucléaire. La conclusion s'impose à tous les experts autant qu'à l'homme de la rue. Il n'y a aucune circonstance dans laquelle une guerre conventionnelle puisse être gagnée contre l'armée américaine. Que ce soit la guérilla des fedayin ou les armes chimiques, toutes les formes de conflit armé ont trouvé leur parade. Reste le nucléaire.

Washington ne peut qu'être encouragé à reprendre son grand projet de défense antimissile. Mais que faire de l'usage de l'arme atomique dans un conflit localisé ? Les deux endroits les plus dangereux de la planète à cet égard sont le Cachemire et Taiwan. Les États-Unis considèrent toujours le second comme un enjeu de sécurité américaine. Jusqu'à quand ? A voir. En tout cas, le

premier ne l'a jamais été. Le résultat a été l'accession du Pakistan à la technologie nucléaire. Dans l'autre cas, il a été d'abandonner à la Chine la responsabilité de faire face au risque nord-coréen. Ces deux options sont jugées catastrophiques par beaucoup.

Bernard-Henri Lévy a eu une bonne formule comme il faisait part de sa « découverte » dans son livre *« Qui a tué Daniel Pearl ? »*. Il a dit : *« les islamistes n'ont pas à prendre d'assaut les laboratoires puisqu'ils en sortent. »* Il a largement raison quand il qualifie Saddam Hussein de « modèle du siècle dernier ». La guerre livrée à l'Irak est encore une guerre du XX^e siècle. Ce n'est pas une guerre du XXI^e siècle. La technologie des armes intelligentes n'est que l'aboutissement d'une évolution « naturelle » des siècles précédents. Il n'y a pas eu de révolution militaire ou stratégique. En principe la guerre en Irak était déclarée nécessaire pour empêcher Ben

Laden de mettre la main sur un arsenal nucléaire. L'Irak en était bien loin. Mais pas le Pakistan.

Il reste que seule la possession de cette arme dans la configuration bien connue du faible au fort confère la possibilité de rétablir un équilibre, de compenser une dissymétrie par trop flagrante. La dissémination nucléaire devrait reprendre de plus belle, mais on ne voit guère avec quelle contre-recommandation l'arrêter : la faillite de toute garantie internationale, la rupture des équilibres, la négation des alliances, ne laissent plus d'autre alternative que le réarmement dans la seule voie encore autorisée ou crédible : le nucléaire.

L'Europe ne fait pas exception. Aucune défense européenne ne peut s'affirmer sans que la responsabilité ultime de sa protection, en situation limite, soit posée. Quoi qu'on fasse, seule la France est en mesure d'exercer celle-ci en toute indépendance et souveraineté. Il serait temps que l'on en reparle, bousculant toutes les fadaïes sur l'obsolescence de la dissuasion nucléaire. Il n'y a plus qu'elle. Obsolescentes sont à l'inverse toutes nos armes traditionnelles utilisables dans un conflit conventionnel classique. Entre la bombe atomique et le casque bleu, il n'y a plus rien, c'est-à-dire plus rien qui ne soit américain. L'organisation de l'Alliance Atlantique ne saurait rester intacte. Notre loi-programme militaire non plus.

Yves LA MARCK

♦ **ITALIE** – Le prince Victor-Emmanuel a décidé de se désister de l'action qu'il avait engagée, en 1999, devant la Cour européenne des Droits de l'homme contre les dispositions qui lui interdisaient de revenir en Italie. Depuis le vote définitif, en juillet 2002, de l'amendement constitutionnel qui abrogeait ces dispositions, ce recours n'avait plus d'objet.

♦ **GRECE** – Toujours déchu de sa nationalité et privé de passeport grec depuis 1994, c'est muni d'un passeport européen que le roi Constantin II, accompagné de la reine Anne-Marie et de deux de ses fils, Paul et Nicolas, est venu en Grèce passer les Pâques orthodoxes à Ioannina dans le nord-ouest du pays. Le roi Constantin avait accédé au trône, à l'âge de 24 ans, en 1964. Trois ans plus tard, il fut contraint à l'exil, chassé par la junte des colonels qu'il avait vainement cherché à renverser.

♦ **SENÉGAL** – Le roi d'Oussouye, grand chef coutumier de l'ethnie diola, vient de réaffirmer son engagement pour la paix en Casamance, en rébellion depuis près de vingt ans contre le pouvoir central. Sibiloumbaye a été intronisé en juillet 2000 après une vacance du trône de près de seize ans. En effet, les prêtres traditionnels et dignitaires qui devaient désigner le roi avaient été jetés en prison ou exilés par le gouvernement, laissant le pays Kassa sans roi et sans repères. Personnalité centrale du système social de la région, le roi d'Oussouye est à nouveau consulté par les ministres et hommes politiques sénégalais ainsi que par les ONG qui lui demandent conseils et soutien. Son influence qui s'étend jusqu'en Guinée-Bissau, a permis, depuis deux ans, une nette diminution des violences liées aux revendications indépendantistes.

♦ **IRAK** – Le chérif Ali ben Hussein, fondateur du Mouvement pour une monarchie constitutionnelle et prétendant au trône d'Irak, a vivement protesté contre l'arrestation par les Américains du monarchiste Mohamed Mohsen Zubeidi qui avait été désigné comme gouverneur de Bagdad par un Conseil de notables. *« Le message est que les militaires américains ne veulent pas que des Irakiens indépendants participent à la restauration des services publics »* a-t-il déclaré, ajoutant : *« cette arrestation est arbitraire. Il n'y a pas eu violation de la loi. Il va s'avérer que les militaires américains rédigent la loi au fur et à mesure qu'ils avancent. Où sont la liberté et la coopération promises au peuple ? »*

♦ **YOUgoslavie** – Interrogé par un journaliste du magazine *Puls Srba* qui s'étonnait de la place accordée, parmi les officiels, au prince héritier Alexandre lors des cérémonies en hommage au Premier ministre assassiné, Zoran Djindjic, celui-ci a répondu : *« Je ne peux éviter de faire partie de la scène politique dans notre pays. Le nom que je porte est historique, je le porte avec fierté, et aujourd'hui c'est un nom moderne qui sera toujours aux côtés du processus démocratique et des droits de l'homme, du respect de toutes les communautés religieuses et des groupes ethniques. Naturellement j'ai des préférences en politique, et je pense que c'est une monarchie constitutionnelle qui serait une excellente solution. »*

Pour connaître François Perroux :

- François Denoël - « François Perroux » - Dossier H - prix franco : 43 €.
- « Dossier François Perroux » - Revue *Cité* n° 40 - prix franco 7 €.
- « François Perroux dans *Royaliste* » - Recueil d'articles - prix franco 2,5 €.

Membre du « groupe des six » du Conseil de Sécurité au moment des discussions précédant la guerre en Irak, le Chili s'est retrouvé pour une fois sous les feux de l'actualité. Proche de celle de la Grande-Bretagne, mais résolument attachée à une décision des Nations-Unies pour le déclenchement des hostilités, la position chilienne est assez représentative de ce pays : premier-né du libéralisme total, étroitement dépendant des États-Unis pour son économie, mais extrêmement pointilleux sur son indépendance. Indépendance qu'il est en train de payer, les É.U. ayant décidé en mesure de rétorsion de retarder la signature de l'accord de libre-échange qui devait être ratifié en mai.

Chili : l'en du déco

La soudaine présence du Chili dans l'actualité mondiale rappelle l'existence d'un pays où s'est faite la première expérience grandeur nature des méthodes ultra-libérales, sous la domination de Pinochet et des « Chicago Boys ». Face à ses trois voisins (Pérou, Bolivie et Argentine), le Chili semble bien d'ailleurs constituer une exception dans tous les domaines, et les tenants du libéralisme n'hésitent pas à le présenter en exemple dans une région plutôt marquée par le chaos économique.

Cependant, tout étranger résidant quelque temps au Chili s'aperçoit que l'opulence est moins grande qu'on ne l'affirme dans cette société marquée depuis toujours par sa singularité, géographique et historique.

Géographiquement éloigné du monde, construit puis exploité par les puissances industrielles (Grande-Bretagne, puis États-Unis), étroitement dépendant de sa production minière, le Chili a toujours été (et reste encore en grande partie) à la merci des bourses étrangères : puisqu'il s'agit du premier producteur mondial de cuivre, il suffit d'en faire varier les cours pour le « punir » ou le « récompenser ». C'est ce qui s'est passé quand les États-Unis ont commencé à prendre peur de Sal-

vador Allende : même si la politique économique de ce dernier portait en germe la crise économique qui a agité le pays avant (mais aussi après) la prise du pouvoir de 1973, c'est par la baisse du cuivre qu'a été lancé le coup d'État, et c'est par sa hausse que Pinochet a pu immédiatement donner l'impression de remettre la machine en route.

Mais cet éloignement a d'autres conséquences. C'est lui qui a forgé une culture d'individualisme et d'autosuffisance qui n'existe pratiquement dans aucun autre pays d'Amérique du Sud. Pas de « fièvre » de l'or, du pétrole ou des mines dans les préoccupations de la population. Les immigrants du XIX^e et du XX^e siècle n'y sont pas venus pour faire fortune facilement, mais surtout pour trouver des terres vierges, travailler pour leur compte sur leurs lopins et s'y faire oublier. Il leur a d'ailleurs fallu pour cela s'affronter à une population autochtone, les Mapuches, qui ne s'est jamais rendue devant aucun colonisateur, que ni les Incas, ni les Espagnols, ni les Chiliens n'ont pu absorber, et qui représente encore un poids important dans la vie du pays, tant par ses revendications (appuyées par des méthodes parfois proches de celles des indépendantistes corses) que par sa personnalité. Enfin le milieu n'est pas facile, il exige beaucoup de travail, mais,

dans sa partie la plus habitée, il est assez semblable à la Méditerranée et aux Alpes, et il a formé une population assez individualiste, bien préparée finalement à recevoir les « bienfaits » de la doctrine libérale.

Sauf durant la brève expérience socialiste d'Allende, l'État n'a jamais été un État-Providence. La société comprend d'une part une élite qui profite de l'exploitation de ressources minières, des avantages du libéralisme, des largesses du FMI et qui est peu soucieuse du bien public comme dans nombre d'autres pays latino-américains ; d'autre part une population à tendance autarcique, qui supporte en silence les dégâts provoqués, comme partout ailleurs, par le même libéralisme.

N'oublions pas deux héritages : celui de l'armée et celui de la dictature. L'armée constitue l'ossature du pays ; elle est intouchable (de par la Constitution) et a développé un des comportements les plus agressifs du continent : le Chili s'est battu avec tous ses voisins, et continue à les considérer comme des ennemis potentiels. C'est d'ailleurs le seul pays d'Amérique latine qui ait soutenu les Britanniques lors de la guerre des Malouines. Il n'est donc pas étonnant que l'armée ait pris

le pouvoir en 1973, et qu'elle ne l'ait jamais vraiment lâché.

Malgré le retour de la démocratie en 1990, et même si le président actuel, Ricardo Lagos, est classé comme un socialiste (de l'espèce libérale, famille Jospin-Fabius), la société est encore complètement sous l'influence du régime militaire passé. Les mêmes élites sont au pouvoir, les mêmes militaires restent à la tête du pays, la même police fonctionne. Et tous les analystes s'accordent à penser que le futur président sera M. Lavín, actuel maire de Santiago qui fut le plus jeune ministre (de l'Économie) de Pinochet.



◆ La dictature de Pinochet a chilienne.

id

ivers or

Ce pouvoir de l'armée a des incidences fortes sur la société. A vivre dans ce pays, on y découvre rapidement l'existence d'une peur récurrente et diffuse, héritée de la dictature, qui se manifeste par une autocensure sur à peu-près tous les sujets. Pas de commentaire sur le passé, sur la politique, sur la religion, l'armée, la police, l'économie.

L'analogie saute aux yeux : le Chili ressemble étrangement à l'Espagne des années 70. Cette ressemblance étant d'ailleurs accentuée par le poids considérable dans la vie chilienne de l'Opus Dei, dont se réclament la plupart des éli-

tes politiques et économiques et qui applique ici ce qui avait si bien marché sous Franco.

L'Eglise joue d'ailleurs un rôle ambigu. Après avoir été le seul contre-pouvoir durant la dictature, elle est maintenant impliquée dans la gestion du pays, qu'elle maintient dans une structure d'un autre temps : la société est confinée dans une voie strictement conservatrice, et aucun débat n'est vraiment admis : divorce interdit, pas de discussions sur la contraception, l'avortement, les MST, césure forte entre les aspirations des jeunes générations et le modèle social imposé - de ce point de vue la pression monte dans la société. Mais c'est bon pour le *biseness*, et cela permet de transférer la solidarité sociale vers le secteur privé : on ne compte plus les associations caritatives et les systèmes de ponction volontaire pour les démunis. Par exemple, les caissières des supermarchés sont tenues de vous demander de laisser votre monnaie aux associations caritatives gérées par l'Eglise. C'est bon pour le supermarché (pas de petite monnaie à rendre), c'est bon pour l'association caritative (qui récupère des millions de pesos), mais le consommateur se trouve « coincé », tant par la société qui exige de lui une solidarité que l'Etat libéral n'assume pas, que par la foule qui le culpabilise s'il refuse de jouer le jeu.

Alors, où en est ce Chili qui applique sans états d'âme l'ultra-libéralisme à l'état chimiquement pur ? Tout est privatisé : l'économie, les infrastructures, la santé, l'éducation (on dénombre 70 universités, toutes privées, dans un pays en développement de 14 millions d'âmes) et toute politique sociale et sanitaire a été pratiquement abandonnée. Un seul domaine reste (pour combien de temps ?) nationalisé : le cuivre, justement, pour son importance stratégique.

Ce libéralisme a abouti aux mêmes désastres sociaux que dans tous les autres pays où il a été appliqué mais il n'est pas autant rejeté qu'ailleurs. Cela tient probablement à l'état d'esprit que nous avons décrit : autocensure absolue, vision moraliste d'une autre époque. Le Chilien porte en lui l'idée très anglo-saxonne que s'il ne réussit pas dans la vie c'est de sa faute ou qu'en tout cas cela est voulu par la Providence. Donc on travaille dur, on ne se plaint pas, on cache sa misère, et ça marche un peu mieux qu'ailleurs. C'est d'autant plus net quand on compare le Chili avec ses voisins, et bien sûr avec le plus développé d'entre eux : l'Argentine. On peut d'ailleurs se demander pourquoi le Chili n'est pas entraîné dans une faillite régionale ? C'est probablement un effet de la volonté d'autosuffisance et de diversification de l'économie : le Chili dépend plus de l'économie de l'Asie du Sud-Est, de l'Europe et des Etats-Unis que de celle de ses voisins, avec qui les échanges sont relativement faibles.

Ainsi les choses vont mieux qu'à côté, mais pas tant que ça car on ne peut faire que les mêmes causes n'aient les mêmes effets. La croissance est en berne (moins de 2 % après une décennie glorieuse où elle n'était pas passée en dessous de 7 %) ; la misère se développe de jour en jour et toucherait 20 % des Chiliens (avec un revenu inférieur à 3 € par jour), l'inflation « clandestine » se manifeste par une dévaluation de près de moitié du peso par rapport au

dollar (de 450 pesos pour 1 dollar en 2000 à 750 en 2002), le chômage « officiel » touche 10 % de la population, mais il est en réalité bien plus important, si l'on songe que tout « job » est considéré ici comme un travail, dans un pays sans protection sociale. Question : le vendeur de caramels à la sauvette dans les bus est-il un travailleur ou un chômeur ?

Que sera l'avenir ? On voit mal les Chiliens se révolter car la société, déjà naturellement individualiste, a été atomisée par la dictature et n'est pas prête à se reconstituer. Dans un excellent article du *Monde Diplomatique* (novembre 2002), Nira Reyes Morales explique : « Les racines de l'idée d'égalité ont été détruites par la dictature, qui a brisé l'imaginaire collectif et son potentiel mobilisateur. A présent, une partie du gouvernement (...) y a renoncé. Et de son côté la société est convaincue ou résignée à l'idée que la correction des inégalités sociales passe par la réussite individuelle ou la croissance ». Avec une croissance de plus en plus faible, l'avenir ne semble pas particulièrement rose. Tout visiteur un peu attentif découvre vite à quel point la tristesse fait partie du décor. Le Chili n'est pas (n'est plus ? n'est toujours pas ?) un pays heureux. Et cela aboutit à une lente dégradation de la société, à la vitesse de celle de son économie. On semble se diriger vers une crise lente, où les citoyens verront leurs revenus fondre et s'enfonceront petit à petit et en silence dans la pauvreté puis la misère.

Le retour prévu de la droite ne changera probablement rien à cet état de choses, et l'on ne peut qu'être pessimiste sur l'avenir économique et social de cet ex « jaguar de l'Amérique Latine ». Une fois de plus victime de son obsidionalité, le Chili devra plus compter sur l'évolution globale pour résoudre ses problèmes que sur ses propres capacités de réaction.

François VILLEMONTAIX



nsidérablement marqué la société

Devenir de Gaulle

Fondé sur les archives privées du général de Gaulle, restées jusqu'à présent inédites, l'ouvrage de Jean-Luc Barré enrichit notre connaissance de l'histoire de la France combattante et constitue un remarquable traité d'action politique telle que peut la concevoir un homme qui devient serviteur de l'État.

Le temps qui passe simplifie l'histoire au point de donner parfois aux événements la brièveté d'un rêve et la beauté d'un récit légendaire. Beaucoup de jeunes Français sont aujourd'hui persuadés qu'un fil lumineux trace dès 1940 le chemin qui conduit de Londres à l'insurrection parisienne de 1944 et que l'Appel du 18 Juin annonce Jean Moulin, le Gouvernement provisoire d'Alger et la Charte du Conseil national de la Résistance.

Les historiens ont la tâche redoutable de rétablir la complexité des choses et l'extrême confusion de l'époque.

Charles de Gaulle, qu'on nous a parfois présenté comme un voyant extralucide, n'en savait pas plus que les autres mais il avait l'intelligence des situations. Il ne savait pas non plus ce que lui-même allait être pour la France mais il eut l'intuition de ce qu'il allait devenir sur le bateau qui conduisait cet obscur secrétaire d'État en Angleterre, le 15 juin 1940. « Croyez-vous qu'il soit drôle, aujourd'hui, de s'appeler le général de Gaulle ? » dit-il à un officier du Milan.

C'est peut-être cette phrase qui a donné à Jean-Luc Barré la magnifique idée dont il a fait un livre (1) : comment devient-on le général de

Gaulle, libérateur de la patrie, homme d'État exemplaire, quand on est le général de brigade à titre temporaire d'une armée en déroute ? Idée dangereuse, car elle risquait de sombrer dans la naïveté hagiographique, le nietzschéisme de bazar ou la banalité psychologique. Certes, l'auteur est historien et l'amiral de Gaulle lui a ouvert les archives privées de son père, riche matière à révisions et précisions décisives sur les pensées profondes, les raisons des actes et le comportement des protagonistes de l'aventure gaullienne. Mais il fallait, pour découvrir comment on devient le « Connétable », avoir une compréhension politique de l'histoire et du personnage qui en bouleversa heureusement le cours.

Pourquoi et comment ?

Les biographies classiques nous laissent en effet sur notre faim. Les enfants élevés dans une famille patriote et monarchiste qui rêvent de sauver la France fournissent d'ordinaire de bons officiers. Pour que Charles de Gaulle apparaisse, il fallut une terrible défaite et maintes circonstances imprévisibles. Georges Mandel et le général Catroux eussent fait d'excellents sauveurs de la patrie aux yeux de celles et ceux, si peu nombreux en juin 1940, qui ne prirent pas Pétain au

sérieux lorsque le vieux Maréchal fit à la France « don de sa personne ».

Nous voici au vif du sujet. A Vichy, au début de la tragédie nationale, il y a une formule littéraire : elle permet d'exiger l'expiation des Français pour leurs fautes supposées et le sacrifice de l'indépendance nationale sur l'autel de la Collaboration. A Londres, le général de Gaulle s'identifie à la France, mais seulement comme son « représentant » (c'est ce qu'il explique à Churchill), acceptant pour cela le difficile oubli de soi - jusqu'au sacrifice suprême.

Mais il ne suffit pas, face à une posture mortifère, d'un « élan vital ». Jean-Luc Barré montre bien que le Connétable n'a cessé d'éprouver la dure tension entre l'être humain et l'homme d'État astreint de mille manières à sa fonction symbolique. Pour ne pas devenir fou (se prendre pour la France, au lieu de parler en son nom), pour ne pas être broyé, la force de caractère ne suffit pas : il faut avoir en soi le sens et le souci de la *légitimité*, maître-mot de la pensée gaullienne, raison profonde de tous les actes du Connétable.

Nous savons que la légitimité gaullienne n'est pas une charge transmise mais une position conquise dans la lutte pour la défense nationale, dans

l'esprit de Gambetta, et la libération de la patrie. Nous vérifions avec Jean-Luc Barré que, pour de Gaulle, cet objectif n'est pas réalisable sans l'indépendance du pouvoir politique - même si ce pouvoir est infime. Le génie du Connétable, c'est de comprendre que la bataille politique est primordiale et les opérations militaires secondaires : c'est pour cela que l'intelligent Catroux se rallie à celui qui lui est hiérarchiquement inférieur, c'est pour cela que Giraud, réactionnaire borné, étranger au Politique, est éliminé. La « folie » du Général c'est d'être conscient de son extrême faiblesse et d'en déduire qu'il faut refuser tout compromis avec les puissants dès lors que la souveraineté de la France est mise en cause.

La victoire du Politique

Roosevelt le haïra. Churchill le traitera de dément et menacera à plusieurs reprises de le faire enfermer. L'Anglais et l'Américain chercheront jusqu'au bout à l'éliminer en se servant de diverses catégories d'agents (Jean Monnet), de médiocres et de traîtres. Le Connétable répondra par des colères homériques, des coups de force audacieux et des provocations inouïes, au risque de tout perdre.

Sa victoire fut celle du Politique et des politiques. Au portrait cent fois brossé d'un orgueilleux, Jean-Luc Barré oppose la figure d'un homme sans doute anxieusement solitaire mais servi et entouré par d'admirables compagnons célèbres ou oubliés - Jean Moulin, Catroux, Leclerc, Billotte, Larminat - et par des fractions de plus en plus larges du peuple français. Sans eux, le petit général replié à Londres ne serait pas devenu de Gaulle. Sans lui, la France eût été soumise à l'administration militaire anglo-américaine, comme un pays vaincu.

B. LA RICHARDAIS

(1) Jean-Luc Barré, « *Devenir de Gaulle, 1939-1943* », Perrin, 2003. Prix franco : 23 €.

Régis Debray : l'énigme du religieux

Pour être sûr de ne rien manquer d'important dans l'intelligence de notre actualité, il faut lire d'urgence *Le Feu sacré* de Régis Debray. Pour peu que l'on soit encore captif du doux rêve rationaliste de désenchantement du monde, on sera rattrapé par une réalité dont la perception ne souffre que de concerner les neuf dixièmes de la planète auxquels nous n'appartenons pas. « Pour notre part, écrit Régis Debray, nous n'avons pas à en rabattre sur l'analyse que nous proposons en 1980 du paradoxal archaïsme post-moderne, après avoir constaté que des cadres intégristes qui émergeaient alors dans toutes les capitales arabo-musulmanes provenaient, contre toute attente, des écoles d'ingénieurs et des facultés de technologie, et mettaient en déroute, sur les campus, les progressistes laïques issus des facultés de lettres et de sciences humaines. Rationalisation et sécularisation nous apparaissaient non comme des processus en trompe l'œil, mais comme des changements de fond libérant, en raison même de leur poids, un redoutable retour de religiosité, avec reconstitution de transcendances normatives et réinvention accélérée de traditions vernaculaires. »

Avec cette coordonnée en tête, un rapide tour de notre machine ronde donne plus que le tournis. Afrique, Chine, Inde, pays arabo-musulmans. Ce sont des milliards d'hommes qui sont en proie aux convulsions religieuses... Mais on aurait tort de faire abstraction de la grande démocratie américaine. « Palliatif à la désertion civique, substitut à la croyance en l'État, entrée du deep South, avec ses pasteurs fondamentalistes, dans la nouvelle « majorité morale » - les raisons se discutent, non le fait. Le message religieux donne le ton, volontiers apocalyptique, et modèle de plus en plus la décision politique. L'arrêt d'une cour d'appel excentrique jugeant inconstitutionnel l'under God du serment des écoliers au drapeau a suscité éclats de rire et pourvoi en cassation immédiat. L'État fédéral a même décidé de financer les organisations religieuses - une première historique. » Le fait américain constituerait ainsi un démenti cinglant à la thèse weberienne du désenchantement du monde. Et ce serait même la grande différence entre Europe et États-Unis.

Il y a lieu de méditer sur elle, à l'heure où Valéry Giscard d'Estaing semble emporté par le rêve mimétique qui consiste à faire de l'Union européenne le double des États-Unis, au point de vouloir la refonder sur une déclaration d'indépendance ! « En Europe, il est demandé à un projet constitutionnel de faire le travail des armes et de Dieu, dans l'espoir que l'indépendance suive. » D'où cette question cruciale : « Parler d'une « Europe puissance » sans vouloir acquiescer la note métaphysique d'une coagulation, ni le prix

politique d'un grand antagonisme, c'est rêver qu'un ordre éthico-juridique puisse contrebalancer un ordre théologico-militaire. » Voilà qui paraîtra complètement incongru à la plupart de nos politologues. Mais ils feraient bien d'aller voir du côté de Léo Strauss, principal inspirateur de l'actuel courant néo-conservateur (qui a pris le pas, ces temps-ci, sur le courant progressiste) ; ils constateraient peut-être à quel point le débat philosophique sur l'État et le droit est en train de se modifier. Quant à la question européenne, elle risque de devenir de plus en plus opaque, dès lors qu'on n'aura pas pris conscience du prix de l'accès à une dimension impériale.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que comprendre notre actualité sans avoir en tête la dimension d'un *homo religiosus* est une entreprise vaine. L'humanité est ainsi faite qu'elle est incompréhensible à elle-même si elle ne tente pas l'exploration continue de cette part énigmatique d'elle-même. C'est le projet tenace de Régis Debray que de rendre vie à une anthropologie religieuse que les préjugés laïcsistes voulaient rendre obsolète. De ce point de vue, il n'est peut-être pas loin de revenir à l'héritage durkheimien dont il partage l'ambition rationnelle, sans parvenir à dénouer l'ambiguïté native d'un sociologisme partagé entre le réductionnisme et l'ouverture à la complexité. Bien sûr, il évite tous les écueils des préjugés rationalistes, le premier d'entre eux consistant à croire que la sortie du religieux conduit nécessairement au progrès, à la sortie de la violence : « Si les cultes monothéistes ont pu alimenter ici et là le feu sacré, aucune religion en particulier ne l'a inventé. Et l'athéisme militant n'a jamais été synonyme de paix. Osons nous l'avouer : la « barbarie » tient à notre nature même, celle de l'*Homo religiosus*, animal dénaturé, affligé de ce mal incurable qui porte le nom euphorisant de culture. »

par Gérard Leclerc



Le champ de recherche est immense, et on admire une fois de plus avec ce dernier essai l'aptitude de l'auteur à se saisir d'une information à la fois vaste et précise. A cause de l'actualité guerrière, c'est avec une attention particulière qu'on lit les pages qui concernent les rapports de la violence et du sacré, avec ce que Régis Debray appelle « l'aggravant monothéisme ». Faut-il entendre par-là ce que Soljenitsyne désignait par le caractère multiplicateur de l'idéologie qui amène au Goulag ? Voilà qui réclamerait une discussion des plus serrées. Nous ne l'entreprendrons pas ici, mais n'échapperons pas pour autant à un questionnement plus général puisqu'il met en cause l'entreprise même. Entreprise qui ne se sépare pas d'un examen de la position philosophique de l'explorateur. D'où parle-t-il ? disait-on naguère. De ce lieu d'infinie curiosité où il lui est toutefois interdit de dire le dernier mot de tout, répond-il, en se démarquant, non sans énergie, de René Girard qui, lui aussi, a repris ce beau projet anthropologique. La vigueur de la polémique est significative de son enjeu. Il est difficile de dominer le relativisme méthodologique de la science, mais cela signifie-il qu'il n'y a pas dans l'objet à élucider des enjeux de vérité supérieure. Voilà de quoi prolonger largement la discussion à laquelle oblige cette superbe entreprise.

■ Régis Debray - « *Le Feu sacré - fonctions du religieux* ». Fayard, prix franco : 25 €.

➔ **Nota bene** : Régis Debray viendra présenter son livre aux « Mercredis de la NAR » le mercredi 18 juin prochain.

Irlande

Un lien particulier, presque étrange, a toujours relié le public français à l'Irlande. Écrit dans le cadre d'une série destinée à illustrer les divers aspects de cette nation ce court roman est l'opus consacré au roman policier. L'auteur, écrivain connu, notamment pour ses romans policiers destinés à la jeunesse, y aborde un thème récurrent du genre.

Un détective, Blaine, est engagé par un chef d'entreprise plus ou moins véreux pour ramener au foyer sa fille fugueuse. Ses investigations lui révéleront une situation tout autre et le conduiront sur la piste d'un meurtre ancien dont il saura tirer parti pour parvenir à ses fins. L'amateur de romans policiers se retrouve en terrain connu. L'auteur mettant en scène un archétype du genre : le détective défenseur de la jeune fille en détresse. Rien ne manque à l'intrigue, menée sans brio particulier, mais avec une réelle efficacité : ni les révélations distillées graduellement, ni les scènes d'action, ni le climat sombre, ni la description d'un notable parfaitement crapuleux. Le crime étant châtié sans vraiment l'être tout en l'étant.

Banville brosse là un portrait de l'Irlande fort éloigné de l'imagerie d'Épinal généralement associée à ce pays.

La lecture pourra, si sa curiosité s'est trouvée éveillée, lire les autres titres de cette série offrant un négatif d'un nation amie. Vu la modicité du prix des ouvrages de cette collection il aurait grand tort de s'en priver.

Bruno DIAZ

Vincent Banville - « *Ballade irlandaise* » - Traduit de l'anglais par Julia Schmidt et Sabine Wespieser. Librio. Prix franco : 3,50 €.

La Régence

Aimé Richardt nous livre un excellent ouvrage sur « La Régence ». Cette étude présente en outre l'avantage d'être préfacée par Madame la comtesse de Paris.

« *L* e duc d'Orléans respectait la personne du roi, et il le servait pour le bien de la France... Intelligent, parfois amoral et très ambitieux, jamais cependant le duc d'Orléans ne songea à nuire à son roi. »

Ainsi s'exprime la comtesse de Paris, dans sa préface au dernier ouvrage de l'historien Aimé Richardt consacré à *La Régence* (1). Si la vie privée de Philippe d'Orléans fut dissolue, jamais il ne la confondra avec le service de l'État, auquel il consacra chaque jour de nombreuses heures de travail. L'auteur ne s'y trompe pas : il s'attarde peu sur le premier aspect, pour consacrer l'essentiel de son étude à la politique menée par le Régent.

Peu de temps avant de trépasser (le 1^{er} septembre 1715), Louis XIV, après un long règne de soixante-douze années (plus de quatorze quinquennats !) s'adressait ainsi à Philippe d'Orléans : « *Mon neveu, je vous fais régent du royaume. Vous allez voir un roi dans le tombeau et un autre dans le berceau : souvenez-vous toujours de la mémoire de l'un et des intérêts de l'autre.* » De fait, la comtesse de Paris a raison de souligner, dans sa préface, combien le Régent préserva toujours les intérêts de la France et du futur Louis XV. Dès son accession au pouvoir, il fait preuve d'un esprit habile et politique. Alors que les parlementaires jansénistes et gallicans avaient soutenu sa cause (à l'opposé des jésuites et des ultramontains), le Régent n'aura de cesse que l'on parvienne à un « accommodement » pour apaiser les violentes disputes autour de la bulle *Unigenitus* (2). Il craignait qu'une querelle, théologique au départ, ne devienne politique et menace non seulement l'unité de l'Église de France, mais surtout celle du royaume. Quant on sait l'intérêt du Régent pour la religion... son attitude fut méritoire.

A travers plusieurs chapitres, Aimé Richardt dresse un tableau économique de la France. Le système de Law est, bien sûr, abondamment traité et détaillé. Ses origines, son fonctionnement, les causes de son échec sont décrits avec précision. Mais l'auteur ne se limite pas à cela, et plusieurs pages font un étrange écho à une actualité brûlante : la politique de déflation menée par Desmarests, à la fin du règne de Louis XIV, avait eu des conséquences néfastes sur l'industrie développée par Colbert. Pour y remédier, le gouvernement du Régent va mener une politique de subventions et de grands travaux. La spéculation engendrée par le système de Law va ruiner ces efforts. Les intendants en vinrent à imposer des plafonds aux salaires des ouvriers, provoquant des troubles. Comme on le voit, rien de nouveau sous le soleil...

Au fil des lignes consacrées par Aimé Richardt au Régent, le lecteur voit s'esquisser parallèlement le portrait de l'abbé Dubois, choisi comme « principal ministre » par Philippe d'Orléans. Ce dernier se reposera beaucoup sur celui qui « ... était de ces hommes qui pensent n'avoir rien, aussi longtemps qu'ils ne possèdent pas tout ». L'archevêque de

Cambray, qui obtiendra « le chapeau » (de cardinal) à force d'intrigues, était certes très ambitieux. Sa « promotion » accélérée, juste avant son accession au cardinalat, est d'ailleurs décrite avec humour. Mais il servait aussi le Régent et le pays, notamment en politique étrangère où il fera prévaloir le réalisme et l'équilibre européen sur les intrigues et les sentiments de la vieille cour pro-espagnole (Philippe V, petit-fils de Louis XIV, régnait à Madrid). Autant qu'à Philippe d'Orléans, c'est à Dubois que l'on doit la Triple, puis la Quadruple Alliance, signée avec l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, et enfin l'adhésion de l'Espagne elle-même à la Quadruple Alliance en 1720.

Vivant, fourmillant d'anecdotes, le livre dresse un tableau de la société française sous la Régence, autant qu'il traite des problèmes politiques de l'époque. En conclusion, il faut une nouvelle fois céder la parole à la comtesse de Paris : « *Aimé Richardt, par la qualité de sa plume et le sérieux de ses recherches, nous propose aujourd'hui un ouvrage de très grande qualité qui redonne enfin ses lettres de noblesse à cette période de notre histoire.* »

Alain SOLARI

(1) Aimé Richardt - « *La Régence (1715-1723)* », préfacé par Madame la comtesse de Paris, 333 pages, Tallandier. En librairie le livre est vendu 25 €, pour les lecteurs de *Royaliste* prix spécial de faveur : 22 € (franco de port).

(2) La bulle *Unigenitus Dei Filii* fut rendue par Clément XI, en 1713, à la demande d'une grande partie des évêques de France. Elle condamnait cent une propositions, considérées comme jansénistes, extraites des « *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* » du père Quesnel, un oratorien.

Souscription

Gueux comme des rats ?

Mon appel inquiet d'il y a quinze jours semble avoir été entendu puisque notre souscription a fait une avancée significative – grâce, il est vrai, à un don particulièrement généreux. Mais nous sommes encore loin du but : il reste encore 8 000 euros à trouver pour que nous soyons tirés d'affaire. Et le temps presse : c'est impérativement avant les vacances d'été qu'il nous faut avoir rassemblé cette somme. C'est en effet pendant l'été que nous serons amenés à prendre des décisions vitales pour la N.A.R., et tout particulièrement en ce qui concerne la parution de *Royaliste*, au vu de notre situation financière à ce moment. Aussi je renouvelle d'une façon pressante, insistante, urgente, ma demande : que tous nos amis nous apportent leur contribution, même très modeste. Et d'avance je dis à tous : Merci !

Yvan AUMONT

8^e liste de souscripteurs

Frédéric Aimard 1000 € - Patrick Barrau 50 € - Alain Besson 32 € - Djamel Boudjelal 12,95 € - Philippe Brébion 100 € - Jean-Loup Commo 40 € - Marcel Conche 100 € - Philippe Delorme 25 € - François Denoël 100 € - Michèle Dutac 7,24 € - Martin Hybler 80 € - Patrick Jacques 7,62 € - Pierre Jallut 30 € - Blandine Kriegel 40 € - Antoine Lazinier 15 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Jacques Leflaive 100 € - Guy Leres 50 € - Jacques de Poulpique 38,11 € - Yolande de Prunel 50 € - Stéphane Retzmanick 150 € - Grégory Thomas 20 €.

Total de cette liste : 2058,21 €

Total précédent : 4033,32 €

Total général : 6091,53 €

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

➤ Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➤ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 2,60 € pièce).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1.50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 14 mai** : Agrégé d'histoire, administrateur de l'Assemblée nationale, **Daniel de MONTPLAISIR** s'efforce, dans un livre qui vient de paraître, de balayer « les idées reçues sur la monarchie ». Ce travail est d'autant plus intéressant que l'auteur n'est pas militant royaliste et reste dubitatif quant aux chances d'une instauration monarchique en France. La manière dont il détruit un certain nombre de préjugés courants est originale, sans être provocatrice ni superficielle, puisque Daniel de Montplaisir, bon connaisseur de la matière juridique par fonction, s'appuie sur des références solides (et familières !) dans le domaine historique. Les rapports entre la monarchie, la pensée constitutionnelle, la République, le gaullisme, ou encore l'aristocratie, l'Église catholique, le courant maurassien, seront abordés avec notre invité ; les questions qu'il soulève nous permettront de relancer autrement des débats grâce à la distance qu'il conserve à l'égard des convictions exprimées par les

royalistes engagés dans l'action politique.

● **Mercredi 21 mai** : Les ouvrages concernant le général de Gaulle et le gaullisme surabondent mais l'un d'entre eux (voir page 8 de ce numéro) retient l'attention par l'originalité de la recherche et par l'importance capitale des documents publiés et exploités. Journaliste et historien associé à la publication des *Mémoires* du Général dans la Pléiade, **Jean-Luc BARRÉ** a pu consulter une somme d'archives inédites. Celles-ci lui permettent d'expliquer comment un général de brigade à titre temporaire s'est identifié à sa mission de salut public en juin 1940 au point d'incarner la légitimité nationale. « **Devenir de Gaulle** » : c'est entrer dans l'histoire de la France non pour laisser sa trace mais pour en modifier radicalement le cours. Hors de toute prestation héroïque et du récit légendaire, c'est là une tâche proprement politique, accomplie à travers les dures épreuves qui marquent la France libre et les violents conflits entre le général de Gaulle et les alliés anglais et américains. Histoire riche d'enseignements pour tous ceux qui continuent de lier, dans le service de l'État et de la nation, l'action et la conviction.

● **Mercredi 28 mai** : pas de conférence en raison de la fête de l'Ascension.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Quand tombent les tyrans

Après la dictature du prolétariat, le dépérissement de l'État ! Après le « socialisme réel », le communisme réalisé ! Nous avons tous entendu la belle promesse – certains y croient encore.

Pourtant, une dialectique rusée a bouleversé la logique marxiste : c'est l'échec de la dictature du prolétariat transformée en culte du tyran, c'est la dégénérescence mafieuse du système soviétique qui ont permis l'apparition momentanée de ces « sociétés sans État » qui faisaient rêver voici une trentaine d'année. Las ! Nous n'avons pas vu un « dépassement » planifié, mais la destruction totale, révolutionnaire, l'anéantissement tel que les anarchistes l'avaient rêvé.

Là encore, rien ne s'est passé comme prévu. Au lieu d'une société bucolique, libérée, réconciliée avec elle-même, délivrée de toutes les formes d'aliénation... une frénésie d'appropriation individuelle. Songeons à l'Albanie après l'effondrement des pyramides de crédits, à Bagdad après l'arrivée des troupes américaines. Un mot d'ordre implicite a résumé l'action spontanée des masses : « à chacun sa Kalachnikov » et, ensuite, à chacun selon ses besoins par le pillage et si nécessaire par le meurtre. Échec de la prophétie marxienne, triomphe du schéma de Hobbes – celui de la guerre de tous contre tous.

Triomphe apparent. La rapine généralisée ne dure jamais plus de quelques journées. L'État absolutiste n'est pas la conclusion nécessaire de la situation d'anarchie. L'anéantissement de la symbolique politique et de

l'organisation étatique ne signifie pas qu'il y ait table rase. Ainsi en Irak : le pouvoir est détruit, mais une organisation subsiste sous forme tribale, « ethnique » (les Turkmènes du nord, dont on parle si peu), religieuse (chiite, sunnite, chrétienne), partisane (les communistes) tandis que se réaffirme un sentiment national sous la forme d'un rejet de l'occupant américain.



Cela signifie que le pays se trouve à la croisée des chemins : les tribus, c'est une forme préhistorique de lien social ; la religion ouvre une perspective au-delà de l'histoire ; l'ethnisme est la négation de toute histoire ; l'expression de l'appartenance nationale permet d'envisager un projet collectif selon une nouvelle représentation politique. Aussi, la sympathie pour telle ou telle fraction de la population et les affinités religieuses ne sauraient s'opposer au souci politique, qui doit demeurer primordial si l'on veut éviter de nouvelles violences. Pour résoudre les problèmes concrets, il faut se faire philosophe. Autrement dit, bien mettre en pratique les préceptes de la raison politique.

C'est ce que ne font pas les occupants américains, dans les pays qu'ils ont achevé de dévaster. Leur erreur, tragique, est de nier le caractère primordial du pouvoir politique. Elle rejoint la bévée de certains apologistes français de l'État de droit qui en viennent à oublier l'État et se contentent de veiller à ce qu'il y ait de la production de droit.

Au lieu de s'obstiner dans une administration illusoire des choses sous laquelle prospèrent les trafiquants et les fanatiques, les Anglo-saxons devraient relire le « Jules César » de Shakespeare et nous aurions tous avantage à méditer le commentaire qu'en fait Daniel Sibony (1). Il ne suffit pas de faire tomber le tyran, ni de tuer dans l'œuf une tyrannie possible, en croyant que le peuple sera heureux qu'on lui rende la liberté et qu'on s'esquive, la tâche accomplie. Les Américains pensent se donner ainsi le beau rôle. Ils commettent la faute majeure de confondre le gouvernement des hommes et la gestion, plus ou moins déléguée à des supplétifs et à des officines, des problèmes au jour le jour. Mais un peuple n'est libre que lorsqu'il peut instituer la liberté sous la forme d'un pouvoir politique, capable d'assurer la médiation effectivement symbolique entre le tribal et le religieux, entre le national et le transnational, entre l'exigence de liberté et le principe d'égalité, entre les partis politiques et entre les classes sociales.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'ancienne Yougoslavie, l'Afghanistan et l'Irak disposent de dynasties royales capables de réaliser cette fonction arbitrale, et de sauver les peuples d'interminables tragédies.

Bertrand RENOUVIN

(1) Daniel Sibony, *Avec Shakespeare*, Le Seuil/Points-Essais, 2003.